

Paris, le 27 septembre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

La téléconsultation accessible à 20 millions de patients sur Doctolib dès le 1^{er} janvier 2019

À partir du 1er janvier 2019, les professionnels de santé pourront proposer des téléconsultations sur Doctolib. Ce nouveau service sera accessible à 20 millions de patients par mois. L'acte de téléconsultation réalisé sur Doctolib remplira toutes les conditions pour être remboursé par l'Assurance maladie. L'annonce est intervenue au cours de l'inauguration du "Health Tech Center" de Doctolib, premier centre d'innovation dédié à la e-santé en France, en présence de Mounir MAHJOUBI, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du Numérique.

Le prolongement naturel de Doctolib

La téléconsultation est le prolongement naturel de Doctolib : après avoir démocratisé la prise de rendez-vous médicaux, Doctolib fait un pas de plus en faveur de l'accès aux soins en permettant à des millions de patients d'accéder à une consultation à distance en quelques clics. Avec la téléconsultation, Doctolib poursuit aussi la modernisation des cabinets et des hôpitaux afin de les rendre encore plus humains, efficaces et connectés. Doctolib développe ce nouveau service avec 500 praticiens partenaires avant de le proposer à ses 60 000 professionnels de santé utilisateurs à partir du 1er janvier 2019.

Stanislas NIOX-CHATEAU, Co-fondateur et Président de Doctolib, estime que "la téléconsultation est une évidence. C'est une évidence pour les praticiens, qui vont travailler dans des conditions plus souples et confortables, mieux valoriser leur temps médical et améliorer la prise en charge de leurs patients. C'est une évidence aussi pour les patients, qui vont consulter plus facilement et plus rapidement leurs praticiens. Avec 20 millions de patients chaque mois et 60 000 praticiens partenaires, nous avons une opportunité unique d'améliorer l'accès aux soins et de faire de la France un des pionniers de la téléconsultation dans le monde."



620 salariés répartis dans plus de 35

villes en France et en Allemagne

60 000

professionnels de santé représentant toutes les spécialités médicales et paramédicales



1200

établissements de santé comprenant des hôpitaux, des cliniques, des centres de santé



20 000 000

de visites par mois sur Doctolib en France et en Allemagne

Les téléconsultations sur Doctolib seront remboursées

Le service de téléconsultation de Doctolib respecte les principes définis par l'Assurance maladie et les syndicats de médecins libéraux. D'une part, la téléconsultation ne sera pas le mode de consultation unique du médecin : elle s'intégrera dans la pratique courante des praticiens, qui pourront alterner les consultations physiques et les consultations à distance. D'autre part, sauf dans les exceptions prévues par l'Assurance maladie, la téléconsultation ne sera proposée qu'aux patients déjà connus des praticiens, qu'ils soient généralistes ou spécialistes, et passera par le médecin traitant. Si le patient n'a pas de médecin traitant, Doctolib l'orientera vers la structure de soins coordonnés la plus proche. Dans ces conditions, l'acte de téléconsultation réalisé sur Doctolib sera remboursé comme les autres actes médicaux.



Le premier "Health Tech Center" de France

Pour développer ce nouveau service, Doctolib compte sur une équipe d'une centaine d'ingénieurs, réunie en un seul lieu de plus de 1 000 m² au cœur de Paris. Doctolib inaugurait aujourd'hui même ce "Health Tech Center", en présence de Mounir MAHJOUBI, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du Numérique. Premier du genre en France, ce centre d'innovation dédié à la e-santé accueillera plus de 150 ingénieurs d'ici fin 2019. L'objectif est de faire de ce lieu un espace ouvert sur l'extérieur et d'y réunir régulièrement des professionnels de santé, des patients, des représentants des autorités sanitaires... pour construire les innovations qui contribueront à transformer notre système de santé. Doctolib compte ouvrir un second "Health Tech Center" l'année prochaine à Berlin, doté lui-aussi d'une centaine d'ingénieurs.

"Dans le cadre de « Ma Santé 2022 » nous poursuivons un objectif clair avec le Gouvernement : remettre le patient au centre du système et garantir l'accès aux soins partout sur le territoire. L'accélération du virage numérique en santé est très attendue par les patients et les professionnels de santé et des acteurs comme Doctolib contribuent à faire de la France un leader en la matière. Ce nouveau Health Tech Center permet de renforcer notre avance sur l'innovation en santé, pour des soins plus adaptés aux besoins des patients et une organisation plus optimale pour les professionnels de santé", a déclaré Mounir MAHJOUBI, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du Numérique.



À propos de Doctolib

Créé en 2013, Doctolib est une société franco-allemande, leader européen de la e-santé. Pour les professionnels et les établissements de santé, Doctolib propose un logiciel et des services pour améliorer l'efficacité de leur organisation, transformer l'expérience de leurs patients, faire connaître leurs activités et renforcer la coopération avec leurs confrères. Pour les patients, Doctolib offre un service complet pour accéder plus facilement et rapidement aux soins et devenir acteurs de leur santé : la recherche d'informations et la prise de rendez-vous médicaux se font sur Internet, 24h/24 et 7j/7, et chaque patient peut accéder à son carnet de santé en ligne. La société emploie aujourd'hui 620 salariés, répartis dans 35 villes en France et en Allemagne. Elle collabore avec 60 000 professionnels et 1 200 établissements de santé. Doctolib enregistre chaque mois plus de 20 millions de visites de patients sur son site Internet. Plus d'informations sur Doctolib directement sur le site www.doctolib.fr.

Contact presse

Antoine MSIKA Tél: 07 78 72 61 08

Email: antoine.msika@doctolib.com